



PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

Durée : 8 Heures

MODALITÉS D'INSCRIPTION :



- Éligibilité au droit individuel à la formation*
- Inscription via le budget votre collectivité*
- Inscription individuelle



DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



Accessibles aux personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Connaître les spécificités de la gestion des ressources humaines (RH) dans le secteur public
- Comprendre les effets que ses choix politiques et/ou techniques vont avoir sur la masse salariale

PROGRAMME

L'entrée dans la fonction publique

- Les conditions d'accès à la fonction publique
- Les droits et les obligations des fonctionnaires
- L'intégration dans un corps ou un cadre d'emploi

La carrière et la rémunération des agents

- Les différentes positions administratives, la mobilité et l'évaluation des agents
- Les fins de carrière (fin normale ou cessation de fonction)
- Les éléments obligatoires et facultatifs de la rémunération des agents

Connaître sa masse salariale : piloter, mesurer et prévoir

- Les indicateurs de pilotage de masse salariale
- Assurer le suivi budgétaire des effectifs de sa structure
- Les marges de manœuvres (délimiter le périmètre de sa masse salariale, déterminer l'effet de Noria etc.)

Les instances et commissions : interlocuteurs en termes de politique RH

- Les différentes instances de dialogue social (CAP, CCP, CT etc.) et leurs rôles respectifs
- Les membres des instances de dialogue social : leurs profils, enjeux et contraintes
- Savoir quand, pourquoi et comment consulter les instances de dialogue social
- Études de cas (suivre sa consommation de masse salariale, calculer poids financier liés aux congés et à l'absentéisme)
- Retour sur expériences / Echanges / Débats



NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
 - E : refhandicap@ct-iftes.com
 - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
 - E : refpedagogie@ct-iftes.com
 - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
 - E : reflogistique@ct-iftes.com
 - T : 06.11.36.96.72

DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022

IFTES - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray
www.iftes.com - contact@ct-iftes.com
N° de siret : 88439385100024
Numéro de déclaration d'activité : 11910890891